

Cette nouvelle campagne, orchestrée par Finansol, est placée sous le Haut-Patronage de **Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances**.



« J'encourage vivement les Français à privilégier la finance solidaire. D'ailleurs, la loi PACTE votée en mai dernier, favorise l'orientation d'une épargne longue vers des placements solidaires : la réforme de l'assurance vie oblige les assureurs à présenter de supports solidaires. Le dispositif « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » (ESUS), qui permet de fléchir davantage d'épargne vers ces entreprises, sera bientôt dématérialisé, afin d'en assurer une diffusion plus large » ajoute **Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances**.

Finansol et Le Monde Argent remettront également, le 4 novembre prochain, les **Grands Prix de la finance solidaire**. Pour la 10^{ème} année consécutive, les Grands Prix récompenseront les entreprises ou associations qui ont pu, grâce à la finance solidaire, développer des projets à forte plus-value sociale et environnementale en faveur de la transition énergétique, de la réinsertion, de la solidarité internationale, du logement très social...

La Semaine de la finance solidaire est organisée en partenariat avec :



marie claire



Agence Wellcom :

Mélanie Decomps / Milène Cormier / Célia Chirol

melanie.decomps@wellcom.fr – milene.cormier@wellcom.fr – celia.chirol@wellcom.fr

01 46 34 60 60

A propos de Finansol, acteur majeur de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France qui a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui près de 90 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionnariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS), d'ESS France, la Chambre Française de l'Economie sociale et solidaire et de l'EVPA. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour, il existe près de 160 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org